



Le bon sens
à de l'avenir

Résultats du Crédit Agricole Alpes Provence au 30 septembre 2013 Communiqué diffusé le 30/10/2013

- Des encours de collecte et de crédits qui progressent, traduisant l'engagement de la Caisse Régionale sur son territoire
- Un produit net bancaire en hausse de +3,2% et un résultat brut d'exploitation en hausse de +5,1% dans les comptes consolidés en IFRS

Le Conseil d'administration du Crédit Agricole Alpes Provence, réuni le 29 octobre 2013, a examiné les comptes au 30 septembre 2013.

Une activité commerciale soutenue tant sur le plan de la collecte, des crédits, des assurances et des services

| En M€ | 30 septembre 2012 | 30 septembre 2013 | % évolution |
|---------------------|-------------------|-------------------|-------------|
| Encours de collecte | 16 139 | 16 740 | + 3,7% |
| Encours de crédits | 11 153 | 11 414 | + 2,3% |

Sur les 9 premiers mois de l'année 2013, le CA Alpes Provence a continué de jouer son rôle de banquier assureur sur l'ensemble de ses territoires dans un contexte économique qui reste dégradé.

L'encours de crédits est en nette hausse (+2,3%), tiré par les crédits habitat dont les encours progressent solidement (+4,9%).

Dans le même temps, la Caisse Régionale enregistre de bons résultats en matière de collecte globale (+3,7%), notamment les livrets d'épargne (+11,0%) auprès de sa clientèle de proximité. Les placements en assurance-vie continuent leur progression avec une hausse de +3,6% des encours sur la période.

Le CA Alpes Provence a poursuivi le développement de son fonds de commerce avec près de 23.000 nouveaux clients depuis le début de l'année, confortant sa place de leader sur son territoire. Cette conquête s'accompagne par l'équipement de nos clients en produits d'assurance des biens et des personnes, avec un portefeuille de contrats qui progresse de 2,6% à fin septembre 2013.

Un produit net bancaire en hausse de +3,2% et un résultat brut d'exploitation en hausse de +5,1% dans les comptes consolidés en normes IFRS

| En M€ | Comptes consolidés (normes IFRS) | | | Comptes individuels (pour information) | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|----------------|--------------------|--|----------------|--------------------|
| | Septembre 2012 | Septembre 2013 | Evolution sur 1 an | Septembre 2012 | Septembre 2013 | Evolution sur 1 an |
| Produit Net Bancaire | 313,1 | 323,1 | +3,2% | 318,1 | 316,8 | -0,4% |
| Charges de fonctionnement | 185,3 | 188,7 | +1,8% | 185,0 | 187,1 | +1,2% |
| Résultat Brut d'exploitation | 127,8 | 134,3 | +5,1% | 133,2 | 129,7 | -2,6% |
| Résultat Net | 77,2 | 70,7 | -8,5% | 72,4 | 72,1 | -0,4% |

Dans les comptes consolidés en normes IFRS, le Produit Net Bancaire progresse de +3,2%, (du fait d'éléments défavorables et non récurrents dans les comptes au 30/09/12 en normes internationales) et le Résultat Brut d'Exploitation progresse de +5,1%.

Le coût du risque reste maîtrisé (+2,5%). La charge fiscale est en forte hausse (+31,1%) en raison de comptabilisation de produits d'impôts différés non récurrents en 2012 et, inversement, d'une charge d'impôts différés non récurrente en 2013. De ce fait, le Résultat Net part du groupe aux normes IFRS s'affiche à 70,7 millions d'euros en baisse de 8,5% par rapport au 30 septembre 2012.

Dans les comptes individuels, le Produit Net Bancaire s'élève à 316,8M€ en retrait de 0,4%. La conjoncture de taux d'intérêt extrêmement bas pénalise la marge d'intermédiation. Par ailleurs, celle-ci enregistre la variation de la provision au titre des encours d'épargne logement : 3,3M€ de dotation sur les 9 premiers mois de 2013 contre une reprise de 3,8M€ en 2012 sur la même période, générant un effet base très défavorable. Hors cet effet, le PNB est en hausse de +1,85 %.

Les charges de fonctionnement représentent 187,1M€ (+2,1M€ par rapport à septembre 2012 soit +1,2%) principalement du fait des évolutions fiscales et réglementaires. Elles intègrent aussi les charges de préparation à la migration vers le système d'information unique (NICE).

A fin septembre 2013, le CA Alpes Provence dégage ainsi un résultat brut d'exploitation de 129,7M€ en recul de -2,6% par rapport à septembre 2012.

Le coût du risque est maîtrisé (+1,9% par rapport à septembre 2012), confirmant la tendance déjà amorcée en 2012. L'encours de créances douteuses et litigieuses baisse légèrement par rapport à décembre 2012 à 362M€, avec un taux de couverture de 69,2%. Le CA Alpes Provence poursuit également ses efforts de provisionnement en matière de risque crédit notamment au travers des provisions filières et collectives Bâle 2.

Après prise en compte de la charge d'impôts, le Résultat Net social est en recul de 0,4% à 72,1M€.

Une structure saine et solide

Le Ratio de solvabilité Bâle 2 s'élève au 30 juin 2013 à 20,4 % et le ratio de liquidité au 30 septembre 2013 à 183%. Ils confèrent à la Caisse Régionale une capacité de développement futur et une structure financière solide. Le ratio Crédit sur Collecte est en amélioration et se situe à 117,9% contre 119,8% au 30/09/12.

Le certificat coopératif d'investissement (CCI)

Après détachement du dividende de 3,23 €, le Certificat Coopératif d'Investissement Alpes Provence se valorisait à 59,00€ au 30 septembre 2013, soit une hausse de 38,8 % par rapport au cours du 31 décembre 2012.

Perspectives

Depuis 2011, la Caisse Régionale Alpes Provence s'est engagée dans un Projet d'Entreprise volontariste et prospectif qui fixe le cap jusqu'en 2015. En 2013, le Crédit Agricole Alpes Provence, banque coopérative, poursuit sa stratégie de développement sécurisé et son rôle au service des projets de ses clients et sociétaires de son territoire. Avec un taux de satisfaction clients de 87,9 % qui poursuit sa progression (+0,2% par rapport à 2012), une attention particulière est portée cette année à la personnalisation de la relation avec les clients et à la reconnaissance de la fidélité avec la création de solutions exclusives et avantageuses : livret sociétaire, carte sociétaire, SVP dédié, etc. L'année 2013 est également marquée par la bascule vers un nouveau système informatique unique (NICE) intervenue, avec succès, mi octobre. D'ici la fin d'année toutes les Caisses Régionales de Crédit Agricole partageront le même système informatique qui va permettre une relation bancaire en multicanal avec nos clients (internet, mail, téléphone, tablette numérique, crédits dématérialisés, etc.) et une réduction des coûts.

NYSE Euronext Paris - Eurolist compartiment C - ISIN : FR0000044323
Responsable de l'Information Financière : Jérôme VUILLEMOT (Directeur Financier)
E-mail : jerome.vuillemot@ca-alpesprovence.fr
L'ensemble des informations réglementées sont disponibles sur le site internet www.ca-alpesprovence.fr